

01/02/2012

La Côte

ROLLE La Municipalité envisage l'agrandissement du port. Le Plan partiel d'affectation a été déposé hier soir.

Le Port Ouest voit large, remous à l'horizon



L'extension du port équivaldrait à 430 places d'amarrage. Glenn Michel



Hier soir, la Municipalité a invité le Conseil communal à adopter le Plan Partiel d'affectation (PPA), relatif à la rénovation et l'extension du Port Ouest. La commission d'urbanisme devrait rendre son rapport le 6 mars.

La rénovation du port permettrait de porter sa capacité totale à 430 places, soit 125 places supplémentaires, afin de répondre à une demande en forte croissance depuis ces dernières années. La liste d'attente comporte 260 inscriptions, dont près de 110 sont rolloises. En outre, les équipements du port, qui date des années 1960, sont vétustes et nécessitent un entretien toujours plus conséquent.

L'extension du port est prévue par la démolition de l'ancienne digue et la construction d'une nouvelle, de dimensions analogues, plus au large.

Levée de boucliers lors de la mise à l'enquête

Le PPA prévoit la possibilité que les bâtiments - les locaux des douanes, de la Société nautique rolloise et de la Société de sauvetage - soient rénovés voire reconstruits. Le règlement prévoit aussi la réalisation d'un projet d'ensemble concernant l'aménagement paysager des rives, en réorganisant la place du Port et en réaménageant le Jardin anglais, en vue d'augmenter l'espace vert.

Cependant l'extension du port implique d'adapter l'offre en stationnement, qui passerait de 145 places actuellement à 175. A cet effet, le PPA envisage des secteurs réservés au stationnement de surface, ainsi que la possibilité de réaliser soit un parking semi-enterré associé à la reconstruction des bâtiments actuels du port, ou un parking souterrain, à proximité du Casino, de 50 places. Pour l'heure la Municipalité semble privilégier cette dernière solution.

L'Exécutif revoit sa copie

La mise à l'enquête du projet de PPA «Port Ouest», en 2010, avait suscité 148 oppositions et trois observations. Une séance avec les opposants a eu lieu le 22 novembre 2011. Cinq oppositions ont été retirées. Les oppositions concernaient notamment le bien-fondé du projet d'agrandissement du port, le stationnement et la circulation, le financement et l'impact du projet sur le Jardin anglais.

En effet, l'emprise serait importante sur cet espace vert pour assurer le stationnement. Ce qui a incité la Municipalité à revoir sa copie. La modification consiste en une réduction de l'espace réservé au stationnement de surface le long du Jardin anglais, afin de préserver au mieux les arbres. Une bande unique de 63 places est désormais envisagée.

Débats nourris en perspective le 6 mars, lors du prochain Conseil communal. JOL